

Paris célèbre la nouvelle année sur les Champs-Élysées !

Dimanche 31 décembre à partir de 23h, Champs-Élysées (8^e)

Pour la quatrième année consécutive, Paris offre un spectacle son et lumière aux Parisien.ne.s, Francilien.ne.s et touristes à l'occasion du passage à la nouvelle année. Ce 31 décembre, à partir de 23h, un film d'animation produit par la société ATHEM sera projeté sur l'Arc de Triomphe, suivi d'un feu d'artifice.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, propose cette année encore aux Parisien.ne.s, Francilien.ne.s et touristes de célébrer le passage à la nouvelle année sur les Champs-Élysées. Ce 31 décembre, à partir de 23h, la Ville de Paris offrira un spectacle son et lumière sur la plus belle avenue du monde.

Cette année, l'événement prendra la forme d'un film d'animation projeté sur l'Arc de Triomphe, qui proposera aux spectateurs de découvrir Paris de façon ludique. Il sera suivi d'un feu d'artifice, qui marquera l'entrée en 2018.

Déroulé

23h00 Pré Show

23h40 Projection lumineuse sur l'Arc de Triomphe

00h00 Final pyrotechnique

Accréditation préalable obligatoire avant le 29 décembre 18h.

Un espace est réservé à la presse « images », sur les Champs-Élysées. Les modalités d'accès vous seront envoyées après validation de votre accréditation.

Un badge vous sera remis à votre arrivée sur place, **sur présentation de la confirmation d'accréditation, de votre carte de presse 2017 et d'une pièce d'identité**. Ce badge vous sera indispensable pour circuler dans le dispositif de sécurité. BFMTV et BFM Paris, partenaires de l'évènement, retransmettront en direct la soirée.

Pour le stationnement des cars SNG, les demandes doivent être faites à presse@paris.fr avant le jeudi 28 décembre 18h. Attention, emplacements limités. Une autorisation de stationnement sera nécessaire pour accéder à la zone.

À noter : les caméras doivent être autonomes et aucun câblage n'est possible dans la zone de l'évènement. Pour des raisons de sécurité, l'accès des SNG sera entre 18h30 et 19h30. Le départ des

véhicules se fera sur décision de la Préfecture de Police, soit entre 1h et 3h du matin. Le lieu de stationnement sera communiqué ultérieurement.

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61